

Oudon → Champtoceaux: 9,5 km

Au lieu-dit Saint Méen (7), prendre le chemin après les maisons et longer les vignes qui offrent une vue sur la Loire entre Oudon et Champtoceaux. Prendre à droite le 2e petit chemin, au bout à gauche puis à droite au calvaire. A 100 m prendre à gauche entre 2 maisons puis à droite derrière les maisons. Arrivée dans une zone boisée, descendre les marches puis tourner à droite. Longer l'étang. Arrivé rue des Blôts, prendre à gauche. Au bout de la rue, prendre à droite, rue de Bretagne puis la 2^e à gauche, rue du Pont Levis jusqu'à la Maison du Tourisme, à l'entrée du château (9). Descendre à droite la Côte Saint Aubin, puis prendre en face la rue de la Lavanderie. Au port, prendre à gauche jusqu'à la passerelle qui franchit le Hâvre. Arrivé sur la Vallée, suivre la route et prendre à gauche rue de la Vallée. Au Monument aux Morts prendre à gauche, rue Alphonse Fouschard, puis à droite, Place du Hâvre. Traverser la place, passer sur la passerelle qui franchit le Hâvre. Longer la rive droite du Hâvre, passer sous le pont de la RD 723 (ex RN 23). Arrivé à une passerelle, la franchir et monter le chemin de Vieille Cour. A 150m prendre à droite un chemin assez vallonné, qui redescend vers la rive gauche du Hâvre. Prendre à gauche, longer le Hâvre. Après un gros frêne, prendre à gauche puis à droite pour emprunter le chemin des Pêcheurs, qui accède à la route de Couffé. Traverser et prendre le chemin qui mène au lotissement du Hâvre. Longer l'Allée du Hâvre, puis à gauche. A l'intersection, à droite, descendre la rue de Belle-Vue et prendre à droite, Rue Jules Verne. Au stop à gauche route de Couffé, jusqu'à l'église. Traverser en direction de Champtoceaux, prendre à gauche rue de la Loire. Puis prendre la 2ème à gauche, rue du Chêne, en direction du plan d'eau. Au rond-point, à droite, longer et contourner le stade de football, puis rejoindre le parking de l'autre côté. Longer la haie et prendre le passage qui permet de rejoindre les escaliers pour accéder au pont de Champtoceaux. Traverser la Loire pour rejoindre Champtoceaux.

Champtoceaux → La Varenne: 8 km

Après le pont, prendre à gauche, au lieu-dit « Le Cul du Moulin », passer sous les arches du moulin-pendu (XIII^e – XIV^e s.) (10). Longer la Loire (à droite, ancienne carrière et restes de maisons de carrières) jusqu'à la Patache (13), ancien port de pêcheurs et de marins. Passer le village en suivant le bras de Loire. Arrivé à la digue, prendre à droite, traverser la D751. A 50 mètres à droite, prendre le chemin de terre qui grimpe jusqu'au Paradis (au Moyen-Age, il y existait le cimetière des pestiférés). Au calvaire, traverser la route, suivre sur 200 m, tourner à droite (chemin de terre), longer le château de la Bretesche (1^{ère} moitié du XIX^e siècle) jusqu'à l'avenue d'Anjou. Prendre à gauche sur environ 100 m, puis à droite la rue du Champ de Bataille (souvenir de 1420). Tourner à gauche, au rond-point, prendre en face la rue du Pont Trubert (le Pont Trubert sur la Divatte est le lieu où fut arrêté le Duc de Bretagne Jean V en 1420). A 100 m, prendre à droite un chemin de

terre, passer devant un puits (lieu d'exactions des Guerres de Vendée), gagner la route de La Varenne et la suivre par la droite. A 200 m, prendre à droite au milieu des vignes, suivre jusqu'à la Gourdonnière, prendre à droite et descendre vers la Bonde et poursuivre vers La Varenne.

La Varenne → La Chapelle Basse-Mer: 8 km

Prendre le chemin à gauche jusqu'au fief de Bel-Air : vue à droite sur la commune d'Oudon. Prendre le chemin à gauche montant jusqu'à la Petite Tranchaie. Ensuite tourner à droite pour rejoindre la Chocardière. Traverser la D 751 au village de la Coindassière et prendre la direction de la Bridonnière (14). Traverser ce village typique de pêcheurs avec sa chapelle privée. Continuer sur cette petite route jusqu'au carrefour, tourner à gauche jusqu'au prochain carrefour prendre à droite, le chemin Jaune. Continuer, prendre le 2e chemin à gauche remontant à l'Écurie (en se retournant vue sur les Folies Siffait). Ensuite prendre à droite (vue sur le château de La Varenne). Arrivé au carrefour, prendre à droite (vue sur la Commune du Cellier à gauche, du château de Clermont et de Vandell ainsi que Oudon à droite). Ensuite tourner à gauche dans les vignes, prendre de nouveau à droite et ensuite à gauche, descendre le sentier dans les vignes qui mène au Bois Martin. Remonter les vignes, aller jusqu'à la route, prendre à gauche et continuer la rue Émile Jeanneau qui remonte vers l'église. Passer devant l'église et sa tour (15) (ouverte de juin à septembre, le dimanche de 16h à 19h) ; puis tout droit prendre le chemin de Tiens Ben. Arrivé à la grille du château, vue sur la vallée de la Loire. Tourner à gauche, ensuite à droite rue de la Loire. Puis, à 50 m, tourner à gauche, longer la D 751 et à quelques mètres, prendre à droite l'Aireau Lamy, nouveau point de vue sur la vallée. Emprunter le chemin à gauche pour traverser la D 751, et rejoindre le village de la Faverie (16) (village typique créé par un vigneron de la Varenne) sur votre gauche. Redescendre ensuite vers la station d'assainissement, prendre à droite et rejoindre le pont du Lavoir direction La Chapelle Basse-Mer.

La Chapelle Basse-Mer → St Julien de Concelles: 8 km

Traverser le pont à droite (la Divatte, frontière entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique). Entrer dans le Pays du Vignoble Nantais, remonter la colline jusqu'à la Bréhardière. Au moulin en ruine, tourner à droite. Au « cédez le passage », traverser la route (attention traversée dangereuse) et tourner à droite en longeant les vignes, puis à gauche. Remonter jusqu'au bout du chemin à travers les vignes. Arrivé sur la route, tourner à droite (route des Coteaux) et suivre la route (D7) en passant devant l'ancien moulin. Filer jusqu'au carrefour du Caroil du Pin. Panorama sur la vallée (table d'orientation et aire de pique-nique). Descendre sur la gauche jusqu'à l'Épine (plaques historiques). En bas, prendre à gauche et traverser le lieu-dit. Prendre direction la Plaize. Passer la Plaize et prendre la route à gauche (pente de 15%) vers le porche. Continuer le chemin montant sur la gauche et longer les maisons, vue sur le pigeonnier. Remonter sur la gauche vers la Barre clos de murs (plaque historique) (18). Longer cette demeure et au stop, traverser



les Noues. Prendre la 1^{ère} à droite la Mare Noire et filer jusqu'au lieu-dit la Bonne Vierge. Passer les Rochelles. A l'entrée du bourg, prendre la 1^{ère} à gauche qui descend vers la Tannerie. En bas, prendre à droite et passer sous le viaduc, vue sur les jardins en terrasses. Au bout, prendre à droite rue du Paradis, en direction du Grippaud. Au stop, prendre en face vers la Bonnetière. Au prochain carrefour, prendre à droite, puis la 1^{ère} à gauche après avoir traversé le pont (attention traversée dangereuse).

St Julien de Concelles → Thouaré: 11 km

Longer le canal, passer devant les tables de pique-nique et les serres. Prendre à gauche sur le pont puis à droite. A l'intersection prendre la route en face et à droite vers la chapelle St Barthélémy (19). Passer devant le calvaire (1946) et le lieu-dit la Sablère. Au stop aller en face et longer le canal, prendre sur la gauche pour entrer sur la base de loisirs. Contourner le plan d'eau du Chêne par la gauche et suivre le parcours de santé. Passer devant l'école de voile et le kiosque du Chêne. Sortir par le parking au niveau du panneau d'information, entrer dans le parc, passer devant les tables de pique-nique. Prendre à droite, passer sur le pont, longer le terrain de foot, passer devant le Centre Socioculturel et traverser la route pour rejoindre le parking. Longer le canal jusqu'au pont et prendre le chemin sur la droite. A l'intersection prendre en face puis la prochaine à gauche. Tourner au 1^{er} chemin à droite, passer le long des serres et prendre sur la gauche jusqu'à l'intersection (la Praudière). Prendre à droite puis à droite jusqu'au stop. Au lieu-dit les Amourettes, traverser la Divatte, prendre l'escalier n°67 et tourner à gauche en longeant la Loire.

Traverser le pont pour rejoindre le parking de Thouaré sur le bord de la Loire.

ARRIVÉE

P

BALISAGE

Boucle d'une longueur totale de 66 km.
Balisage dans les 2 sens.
Sur le parcours ces panonceaux jaunes indiquent la direction à prendre.



Suivez le poisson !

INFORMATIONS PRATIQUES

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Appel d'urgence européen (téléphone mobile) : 112

Un service médical et une pharmacie sont disponibles dans chaque commune. Ne laisser rien d'appareillé dans les voitures, fermer les barrières derrière vous, respecter l'environnement. Bonne route !

Attention ! Certaines parties de ce circuit peuvent être inondées en période de crue.

Association Rêves de Loire, Maison du Tourisme - le Champalud
49270 Champtoceaux - Tél. 02 40 83 57 49



Mauves sur Loire

Le Cellier

Oudon

Champtoceaux

La Varenne

La Chapelle Basse-Mer

Saint Julien de Concelles

Circuit pédestre
des communes ligériennes





Mauves sur Loire

- 1 Le Pont de Mauves (1879 – 1882), Cale du Port.
- 2 Le Château du Bois – Blot (XIX^e siècle), Le Bois Blot.
- 3 La grotte des faux monnayeurs (XVI^e siècle). Au dessus de la voie ferrée et du chemin de halage, les frères Malestroit, propriétaires du château d'Oudon, fabriquaient des fausses pièces d'or dans la grotte. Mais le meunier du moulin de l'Ile en La Chapelle Basse-Mer (sur l'autre rive) fut attiré par une leur venant de la grotte. Sur son témoignage, les 2 frères furent arrêtés et décapités en 1526 à Nantes.

Le Cellier

- 4 Point de vue des Thébaudières sur la Loire.
- 5 Le Château de Clermont (1643 – 1649), style Louis XIII. Louis de Funès le rénova.
- 6 Les Folies Siffait (1819 – 1829): jardin suspendu de style italien exceptionnel, pensé par Maximilien Siffait pour sa fille. A la mort de celle-ci, Maximilien quitte Le Cellier (1836), son fils hérite et poursuit l'œuvre romantique de son père. Le site est protégé depuis 1942 et classé Monument Historique depuis 1991.
- 7 Point de vue de Saint Méen sur la Loire.

Oudon

- 8 Le Menhir de la Pierre Blanche (néolithique).
- 9 Le Château et son donjon (le château, initialement du XI^e siècle, est reconstruit au XIV^e - XV^e siècle). En 1392, Alain de Malestroit obtient l'autorisation d'édifier un donjon octogonal où se trouve aujourd'hui le parcours spectacle de Loire en Scène.

Champtoceaux

- 10 Le Cul du Moulin: moulin Pendu (XIII^e - XIV^e siècle), bords de Loire. Sous les arches, des roues à aubes entraînaient les meules situées sur le dessus de l'ouvrage, classé en 1975. Embarcadère bateau-promenade "La Luce".
- 11 Vestiges de la Citadelle (détruite en 1420 par le Duc de Bretagne, Jean V).
- 12 Le Champalud, site naturel classé en 1935 en raison de son exceptionnel panorama sur la Loire.
- 13 La Patache, ancien port de pêcheurs et de marinières, lieu de commerce de vins encore à la fin du XIX^e siècle.

vers Nantes

Thouaré-sur-Loire

St-Julien-de-Concelles

| | | |
|--|------------------------|--|
| | Hébergement | Se reporter au feuillet joint pour connaître les coordonnées |
| | Restauration | |
| | Aire de loisirs | |
| | Bouclage par le halage | |
| | | 1km |



DÉPART P Parking de Thouaré sur le bord de la Loire. Longer la Loire jusqu'à Mauves (4km) sur le chemin de halage.

Mauves/Loire → Le Cellier : 8 km

A Mauves, continuer jusqu'à la cale du Port 1 et passer sous la voie ferrée par le tunnel. Tourner à gauche rue du port, puis à gauche encore rue des Saulzaies en direction de la salle de sports. Longer la salle de sports, prendre ensuite à droite. Au stop, prendre à gauche, sur le trottoir de gauche en direction de Thouaré. Arrivé à l'entrée du stade, prendre le chemin de terre de l'autre côté de la route. Suivre le sentier en sous bois qui longe le Bois Blot 2. Prendre à droite vers le château de la Métairie. Au stop, prendre à droite rue du Choiseau, passer devant la salle culturelle. A la Poste, tourner à gauche rue de la Sensive. Longer le cimetière et prendre le chemin dans l'axe de la route. Prendre à droite la rue de la Verdrière. Au stop, prendre en face, la rue de Chantermine. Tourner à gauche en longeant la route (la prudence est recommandée), puis emprunter le chemin immédiatement sur la droite. Au bout de ce chemin, prendre à droite. Traverser la route et suivre le chemin en face. Une fois au bout, prendre le sentier qui se trouve légèrement sur la gauche, faire 100 m, puis tourner à gauche. Descendre le sentier, tourner à droite et emprunter le chemin qui longe le ruisseau du Val Manteau. Passer sous la voie ferrée 3 et poursuivre le chemin de halage sur la gauche vers Le Cellier.

Pour boucler la randonnée de Mauves-sur-Loire et revenir à la Cale du Port, prendre à droite après le tunnel et suivre le chemin de halage (2 km).

Le Cellier → Oudon : 9,5 km

Au Cellier, emprunter le tunnel sous la voie ferrée et tourner à droite. Au panneau Les Mazères, prendre le sentier à droite. Continuer tout droit jusqu'à la route, remonter à droite derrière le rail de sécurité. Au poteau, prendre le sentier à droite et aller jusqu'au stop. Au stop, prendre l'allée bordée d'arbres à droite. Continuer tout droit. Descendre jusqu'au ruisseau et tourner à gauche. Longer le ruisseau jusqu'à la Croix des Renards (panneau à gauche sur l'arbre) et traverser le pont de pierres. Prendre à droite direction la Ferrière, traverser la route en continuant sur la coulée, continuer le sentier jusqu'à la fourche et prendre à droite. Suivre le sentier jusqu'à la route et prendre à droite, direction le Champ Briant. Traverser jusqu'à la route de la Ferrière avant laquelle on tourne à gauche direction le lotissement de la Vinalière. Prendre à droite la route goudronnée jusqu'au chemin avant le stade. Prendre ce chemin sur la gauche et ensuite à droite l'allée du château de Clermont jusqu'à la départementale. Vue sur le château au fond de l'allée 5. Sur la route, prendre à droite et la 1ère à gauche (avant de tourner, vue sur la droite du prieuré et à gauche sur les vestiges d'une éolienne). Descendre jusqu'à la Loire, tourner à gauche sur le chemin de halage, direction Beau Rivage et suivre la Cale de Clermont. Prendre direction la Saulzaie jusqu'aux Folies Siffait 6 que l'on peut découvrir en empruntant le sentier qui les longe et qui aboutit sur la route des Génaudières. Prendre à droite en direction du point de vue de Saint Méen 7 (possibilité d'aller jusqu'au point de vue à droite). Revenir en direction de Ferry en traversant les vignes.

Pour boucler la randonnée du Cellier et revenir aux Mazères, aller jusqu'au point de vue et descendre le sentier à droite pour rejoindre le chemin de halage (ancien fou r à chaux). Tourner à droite après le tunnel (4,5 km).

La Varenne

- 14 Village de pêcheurs, la Bridonnière.
- 15 L'église et sa Tour d'où l'on peut admirer les 17 clochers des communes environnantes.
- 16 Village typique de vigneron de la Faverie.

La Chapelle Basse-Mer

- 17 Chapelle Saint Simon du XVI^e siècle.
- 18 Château de la Vrillère: gentilhommière du XVI^e siècle, propriété viticole (AOC «Château Perle de la Vrillère»). Fuie (ancien colombier) dépendant du château. Château de la Barre: une des plus anciennes demeures de la commune. C'est ici, le 13 mai 1815 que se réunirent les chefs prêts à organiser à l'ouest un soulèvement en faveur du jeune « Henry V », fils de la Duchesse de Berry. Étaient présents Antichamps, Auguste de la Roche Jacquelin, Sapinaux et Suzanet.

St Julien de Concelles

- 19 Chapelle Saint Barthélémy et sa fontaine (XVI^e siècle). Bâtie sur les vestiges de bains gallo-romains, lieu de pèlerinage au XVI^e - XVII^e siècles.
- 20 La Chebuette, 91 levée de la Divatte: au XIX^e siècle, Clémence Lefeuvre crée le célèbre beurre blanc pour accompagner les poissons de Loire. Cette sauce est désormais l'un des fleurons de la gastronomie locale.

